

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

Mutations et réformes des structures de l'enseignement

SAIDI Hedi

Introduction

L'école tunisienne a connu d'importantes évolutions à travers l'histoire. Ces évolutions n'ont pas été continues, mais cette histoire est marquée par un accès de plus en plus large à l'enseignement, depuis la Régence de Tunis jusqu'à nos jours. Longtemps réservé à une certaine élite, l'enseignement a connu une démocratisation importante. La question de l'enseignement est soumise à des enjeux politiques et coloniaux qui contribuent à nourrir son histoire. État, familles, élite intellectuelle et institutions (religieuses, économiques...) constituent les groupes de pression qui vont permettre la diffusion de l'enseignement scolaire. L'histoire de l'éducation et des écoles en Tunisie est donc marquée par des considérations idéologiques mais aussi par la volonté de l'élite tunisienne au pouvoir de créer un système scolaire moderne et varié.

Au XIXème siècle, les modernistes tunisiens tels que Bayrem V, Rostom, Ibn Abi Dhiaf, Kabadou comptent sur l'école pour transformer la société tunisienne. D'ailleurs le grand vizir Khairreddine cherche à réaliser une grande partie de son projet : à savoir s'inspirer de l'Occident pour développer un enseignement moderne. Le système scolaire devient un enjeu crucial en traduisant le mieux les conflits entre les aspirations des uns et des autres.

1- Fallait-il opter pour l'école française ou l'école coranique ?

Le *kouttab* assume l'éducation de l'enfant jusqu'à 11 ans et, c'est à partir du *kouttab* que « l'éducation islamique » commence. Son rôle essentiel est d'inculquer aux enfants le Coran. Le *hifd al coraani* (la

récitation du coran) est fondamental : on y apprend par l'orthographe les rudiments de la langue arabe, chose nécessaire à l'intelligence de tout texte. Le *kouttab* étant une institution d'utilité publique, relève des *habous*, mais peut recevoir aussi une aide publique comme il peut recevoir aussi une aide privée. Son équipement est simple, il se résume à quelques nattes étendues à même la terre et parfois un banc, une sorte de divan pour le *Moueddeb*. Ce dernier a un statut particulier, il jouit de l'image de l'honnête homme dans une société traditionnelle. Il faut signaler par ailleurs, que la mosquée prend la relève du *kouttab* pour achever une éducation commencée, compte tenu que le *masdjid* (mosquée) représente aussi une institution des plus importantes en islam. Et si le *kouttab*, à bien des égards peut s'inscrire dans un système éducatif privé, la Mosquée au contraire, représente le système éducatif collectif, c'est la maison de la communauté. Son espace est familier à l'enfant qui, avant d'y accéder en tant que *taleb* (étudiant), y venait souvent de vendredi assister à la *Khotba* (discours) et écouter *waath al Imam* (directives de l'Imam) comme il y venait prier également.

Tel est l'enseignement dans la Régence, un enseignement jugé archaïque, basé sur la récitation et l'apprentissage.¹ Cet enseignement fermé sur les sciences et les langues étrangères ne permet nullement l'ouverture sur le reste du monde. C'est l'enseignement² des élites du

¹ En France et à la même époque, la IIIème République a adopté une série de mesures en faveur de la laïcisation (suppression du repos dominical obligatoire en 1879, sécularisation des cimetières en 1881, autorisation du divorce en 1884, lois de Jules Ferry de 1881 et 1882 instituant l'école publique gratuite, laïque et obligatoire, loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905).

² Les sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron ont démontré que le système scolaire reproduit le schéma social et qu'il a pour objet de conforter et légitimer la position des élèves dans la hiérarchie sociale. Seules les familles détenant un capital culturel adapté permettent à leurs enfants de réussir leur parcours scolaire.

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

temps où la Tunisie fut investie par les forces militaires françaises. Ces élites font partie dans leur grande majorité d'une génération de formation classique zeitounienne inspirée parfois des idées réformatrices de Khairreddine et d'Ibn Abi Dhiaf. Or avec la présence française en Tunisie (1881), on est en présence d'une génération dont les élites représentent le fruit des changements survenus dans la société tunisienne suite au fait colonial, des élites de transition englobant les Zeitouniens mais aussi désormais la première génération sortie des bancs du collège Sadiki. Une question de grande envergure s'est imposée aux réformateurs du système scolaire : la langue française peut-elle être vectrice de modernité ou d'acculturation dans la Tunisie de la deuxième moitié du XIXème siècle ?

Apprendre et enseigner les langues étrangères, de surcroît celles des Infidèles, (ces ennemis irréductibles de l'islam), constitue une véritable gageure que l'élite réformatrice, les responsables politiques de la Régence de Tunis au XIXème siècle ont tenue, malgré l'opposition des milieux conservateurs avec à leur tête la majorité du corps des *Oulémas*. Cet enseignement a été introduit avec l'espoir de doter le pays des moyens de se défendre contre les dangers internes et externes qui menaçaient sa stabilité et son indépendance. En effet, les guerres européennes avaient révélé au grand jour les faiblesses des Etats musulmans et le besoin d'une instruction militaire d'un type nouveau et une organisation qui rompe avec les conceptions du siècle passé; d'autant plus que les Mamlouks et les Turcs, corps d'armée traditionnels, d'une fidélité fort douteuse, constituaient une menace perpétuelle pour le trône husseinite et pour la sécurité du pays.³

³C'est ainsi que naquit dans l'esprit des Beys l'idée de créer une armée régulière de type moderne. Cette armée avait besoin d'un encadrement d'un type nouveau et d'officiers rompus aux arts militaires modernes. Comment allait-on organiser cet enseignement ? A quel pays faire appel pour se doter de professeurs ? Et quel fut le rôle de l'école polytechnique du Bardo et du collège Sadiki ?

Par enseignement nouveau, on entend enseignement différent de celui qui était inculqué dans les écoles coraniques (*kouttab*), les mosquées et les *zaouias* (siège des marabouts). Ces lieux traditionnels du savoir, propres aux Etats musulmans, n'avaient jamais évolué dans leurs méthodes, ni dans leurs programmes, centrés essentiellement sur l'apprentissage des fondements de l'islam, du droit coranique et sur les disciplines comme la grammaire, la syntaxe et l'éloquence. Les gardiens de l'orthodoxie religieuse de la Régence ne voyaient de salut que dans le retour aux sources de l'islam telles qu'elles étaient observées et pratiquées par les compagnons du Prophète. Bref « *Rien dans cet enseignement ne nourrissait une quelconque volonté de modernisation.* »

4

Cet enseignement est qualifié aussi de moderne parce qu'il adopte les programmes et les méthodes appliqués en Europe, et introduit l'enseignement des langues étrangères, surtout européennes comme le français et l'italien. Mais la modernité de cet enseignement s'identifie beaucoup plus avec la place accordée, désormais, à l'étude des sciences profanes dites rationnelles (*Aqlia*) comme les mathématiques, la géométrie, la physique ou la chimie.

Les écoles se multiplient dans la Régence précoloniale avec l'objectif de faire valoir l'interculturalité dans ce pays, elles fleurissent dans plusieurs villes tunisiennes. Nous dressons dans les pages suivantes, une liste des écoles avec le nombre d'élèves accueillis en leur sein et le programme proposé.

Plus tard, les autorités coloniales aussi, mais dans une logique toute autre, ont été séduites par ce côté apolitique de rendre plus sociable la colonisation. Jules Ferry a bien dit : « *Evitons de faire de la Tunisie ce qui a été fait en Algérie où l'on a laissé volontairement la masse des musulmans dans l'ignorance. Sans leur donner une instruction trop développée qui ne serait en rapport avec leurs conditions sociales,*

⁴CHATER (K), *Dépendance et mutations précoloniales. La Tunisie de 1815 à 1857*, Tunis, PUT, 1987, p.487

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

*cherchons toutefois à les éclairer, dans notre intérêt et dans le leur. On a toujours plus de chance de s'entendre avec des hommes quelque peu instruits qu'avec des ignorants...quand ils seront bien convaincus que nous n'en voulons point à leur religion...ils ne tarderont pas à nous être entièrement acquis ».*⁵

Louis Michel⁶ chargé par J.Ferry de ne pas approfondir les disparités qui séparent les différentes communautés de la Régence (Musulmans, Européens, et Israélites), ne manquera pas de préciser que « *les premiers jours de mon séjour à Tunis avaient été employés aussi à étudier le caractère de la population européenne et musulmane, et à rechercher les moyens propres à répandre parmi les indigènes l'enseignement de notre langue et avec elle l'influence française* ». ⁷

2- Les établissements scolaires en Tunisie (1840-1880)⁸

▪ ***Les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition en Tunisie***

Si pour les garçons l'école de l'abbé François Bourgade constitua le début de l'effort scolaire, pour les filles ce furent les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition qui ouvrirent dans la Régence un «établissement pour les accueillir. Non sans difficultés d'ailleurs, et il fallut une âme aussi bien trempée que celle de l'abbé Bourgade pour mener à fin une telle tâche : ce fut celle d'Emilie de Vialar, la fondatrice de cet ordre ».

▪ ***Les écoles de Tunis***

⁵ Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907), p517.

⁶ Arabisant, inspecteur de l'enseignement de l'arabe en Algérie. Directeur de l'instruction publique en Tunisie en 1883.

⁷ Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907) , p572

⁸ Nous remercions chaleureusement notre ami l'historien M. Brahim Belgacem pour les informations fournies, et les remarques judicieuses qu'il nous a livrées. Ces conseils nous ont été d'une grande utilité pour la rédaction de notre étude.

Durant l'été 1840, mère Emilie de Vialar, à la suite du différend qui l'avait opposé à Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger, décidait de transférer son établissement d'Alger en Tunisie. Elle arriva à Tunis au mois de septembre avec 5 sœurs qui étaient Marie Galvet, Jeanne Blancal, Camille Vacherot, Mélanie Souquié et Thérèse Blancal. Des généreux bienfaiteurs, dont le consul de France, de Lagau et l'abbé Bourgade, leur aumônier, les aidèrent, ainsi que quelques familles de négociants établis à Tunis parmi lesquels on peut citer les familles Ventre, Gandolphe, Van Gaver et Gaspari. Les sœurs logèrent d'abord chez Van Gaver qui leur céda un étage de sa maison, puis Giraud de Gastres, ami de la fondatrice, leur donna une maison près du *fondouk* des Français.

Les deux écoles augmentant d'importance, il fallut accroître le nombre des Sœurs qui passa de 5 à 8 ; Sœur Galvet fut la première sœur supérieure, elle faisait les classes avec sœur Blancal, sœur Joséphine Brigo s'occupait de l'école gratuite et sœur Lapeyre des soins journaliers de la maison. Au point de vue études, l'italien marchait de pair avec le français, l'enseignement étant donné suivant la classe dans l'une ou l'autre langue. Le nouvel établissement de la rue Sidi Saber, acheté en 1868, ne s'obtint point sans difficultés. La sœur supérieure Euphrasie Maraval avait déjà fait des démarches depuis 1860 pour obtenir des autorités compétentes l'adjonction de la caserne beylicale, mais cela sans succès. Ce fut le comte de Botmiliau qui acheta finalement la maison Scemama, rue Sidi Saber, et paya les réparations nécessaires, la donnant en jouissance aux sœurs pour tout le temps qu'elles restaient à Tunis. Le 15 juillet 1869, soit un an après l'achat, des classes payantes y furent transférées les élèves étaient alors au nombre de 150 et il y avait 15 sœurs pour s'occuper de tout l'établissement. Le nombre des élèves grandit d'ailleurs très rapidement ; de 1843 à 1881, ce furent surtout des Italiennes et des Maltaises qui fréquentèrent les cours.

Année	Françaises	Italiennes	Maltaises	Israélites	Total
-------	------------	------------	-----------	------------	-------

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

1843	-	15	10		25
1850	-	57	17	6	80
1855	2	75	18	5	100
1860	3	55	60	9	127
1865	4	70	56	7	137
1870	1	69	78	2	150
1875	2	64	79	8	153
1880	1	86	73	7	167
1881	1	74	89	-	164

Sources : procès verbaux de la Conférence Consultative (1907) p 573.

Les établissements de Tunis furent agrandis juste au moment de l'occupation française en 1882, par l'achat aux *habous* pour la somme de 1.800 francs, d'une maison attenante qui était elle-même grevée d'un *enzel* de 1.080 francs.

Les écoles alors se succèdent en Tunisie avec une cadence très rapide.

En 1843 : Sousse, en 1852 : Sfax, en 1855 : La goulette puis en 1879 : Djerba.

▪ ***L'école de Sousse***

Les habitants de Sousse avaient demandé à plusieurs reprises que les sœurs de Saint- Joseph vinssent installer un établissement scolaire dans la ville pour les jeunes filles. Ce fut en avril 1843 que trois sœurs arrivèrent dans la capitale du Sahel, à savoir sœur Elisabeth de Chamouin, sœur Joséphine Deffis, sœur Rosa. Elles furent d'abord logées chez le vice-consul de France, Saccoman qui leur donna l'hospitalité complète pendant six mois.

Les sœurs ouvrirent comme à Tunis deux classes, l'une payante, l'autre gratuite et elles adjoignirent au groupe scolaire, suivant leurs

principes, un dispensaire. Sœur Joséphine s'occupa des malades, le matin elle les soignait à domicile si les personnes étaient impotentes. Le premier local fut situé derrière le vice- consulat de France, il était très petit, peu commode, difficile à installer ; les sœurs vivaient de quelques subsides alloués par les parents des élèves et de la charité publique. Six mois après leur arrivée, la baronne E. de Vialar vint accompagner une quatrième sœur : Hélène Loubens qui fut la supérieure ; peu après, elles furent obligées d'abandonner le premier local et les sœurs louèrent une autre maison près de l'église. Pour payer cette location, le nouveau vice-consul M. Pélisier obtint du ministère une somme annuelle de 200 francs. Là, elles y ouvrirent une classe pour les garçons qu'elles instruisaient jusqu'à l'âge de 12 ans : elles garderont cette classe jusqu'en 1881, date à laquelle le R.P. Raphaël, de l'ordre des Capucins, ouvrit une école. De 1842 à 1862, les sœurs déménagèrent quatre fois et quatre fois dans des maisons où il fallut lutter contre la gêne et la pauvreté. Le réfectoire servait à la fois de parloir et de dortoir, le soir les divans se changeaient en lits; les enfants étaient entassés dans d'étroites chambres sans air. En 1849, la sœur Hélène Loubens fut appelée à la maison-mère comme économe générale, elle fut alors remplacée par sœur Elisabeth de Chamouin qui resta à ce poste jusqu'en 1851. C'est à cette date que la sœur Mélanie Souqué qui fut ensuite Supérieure Générale lui succéda durant l'année scolaire 1851-1852. Les Supérieures au poste de Sousse furent ensuite successivement :

Sœurs	Périodes
Euphrasie Maraval	Jusqu'à 1854
Glitide Delos	Jusqu'à 1858
Joséphine Deffis	Jusqu'à 1884

Années	Nombre d'élèves
--------	-----------------

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

1843-1860	898
1860-1870	1.035

Sources : procès verbaux de la Conférence Consultative (1907), p.573.

Les bâtiments de l'école de Sousse d'ailleurs s'avérèrent rapidement trop petits et, en 1862, les sœurs achètent la maison en face de la municipalité, rue du Général Riu. Cet achat n'avait pas été effectué sans mal ; sœur Joséphine Deffis alors supérieure, suivant les conseils du R. P. Augustin, missionnaire capucin et curé, décide d'acquérir cet immeuble et de construire ; elle avait d'autre part, par les soins donnés aux Arabes, acquis une grande influence auprès d'eux. Aussi, par cette voie et avec l'aide du vice-consul de France, elle parvint à obtenir du Bey trois petits magasins en propriété et une maisonnette attenante moyennant un *enzel* perpétuel. Le vice-consul donna 4.000 piastres pour la bâtisse ; des ministres, des Arabes, des femmes charitables et les économies des sœurs permirent de compléter cette somme à 37.722 et ainsi fut construite la maison existant de nos jours, terminée en 1864.

▪ ***L'école de Sfax***

L'école de Sfax fut fondée en 1852, et comme toujours à la demande des habitants européens pour la plupart Grecs et Maltais, de cette bourgade. Les révérends frères capucins y donnaient déjà des cours pour les garçons, en annexe du catéchisme. Trois sœurs y arrivèrent d'abord : ce furent sœur Joséphine, sœur Couronne et sœur Marie Zoé, une quatrième sœur fut envoyée en 1853. Mêmes difficultés qu'à Sousse : il n'y avait point de locaux et l'état des finances des sœurs ne leur permettait pas de faire construire un bâtiment. Ce fut le vice-consul de France Espina, qui les accueillit et leur céda le rez-de-chaussée de sa maison. Suivant leurs principes traditionnels, elles ouvrirent dans ces modestes pièces une école et un dispensaire avec visite des malades à domicile. En 1853, les sœurs trouvèrent une petite maison fort inconmode sur la place de la ville chrétienne face aux fortifications,

maison arabe avec patio qui servit à tous les usages. La population chrétienne de Sfax était faite surtout de pêcheurs d'éponges et de commerçants peu aisés, aussi l'école fut-elle gratuite, si bien que les sœurs n'avaient même pas de quoi meubler leurs pièces, et les enfants travaillaient sur de simples bancs sans dossier, ni pupitre. En 1852, l'église céda aux sœurs une partie de la maison attenante au presbytère et qui appartenait à la paroisse ; mais ce ne fut qu'en 1878 que le R.P. Buhagiar, après avoir congédié le dernier locataire de la maison (non sans mal d'ailleurs), laissa aux sœurs la jouissance de tout l'immeuble.

Des événements vinrent rompre cet essor. En 1879, lors de la révolte des *fellahs* du sud (par suite des exactions financières du gouvernement beylical), les sœurs se réfugièrent chez le vice-consul et de là sur une frégate qui les conduisit en France d'où elles revinrent quelques mois plus tard lorsque le calme fut revenu. Durant les épidémies de choléra qui suivirent ces événements, elles ouvrirent un orphelinat dans cette maison qui subsista jusqu'en 1882. Enfin en 1881, lors des bombardements de Sfax par les troupes françaises, les sœurs furent recueillies à bord de l'« Alma ». Il y avait alors 60 enfants en moyenne qui suivaient les cours chaque année.

▪ *L'école de Djerba*

Cette école fut aussi demandée dans cette ville qui avait réclamé de nombreuses fois auprès de Mgr Sutter des sœurs à propos de l'instruction des enfants et les soins de leurs malades. Ce fut à Houmet-Souk en 1879 que trois sœurs St- Joseph de l'Apparition ouvrirent la première école dans une maison arabe louée par les Pères. Ce fut la Sacrée Congrégation de la Propagande qui les entretint la première année, puis elles furent prises en charge par la Propagande de la Foi et l'œuvre des Ecoles d'Orient. L'établissement était ouvert à tous, filles et garçons, européens ou indigènes ; leur nombre était d'ailleurs assez réduit, les parents n'y envoyant que des enfants très jeunes. Ce n'est qu'en 1886 que l'école prit un véritable essor, à cette date en effet fut

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

construit un vaste établissement destiné exclusivement aux filles et cédé en 1891 aux religieuses de Notre- Dame d'Afrique.

▪ ***L'école de la Goulette***

C'est Monseigneur Sutter qui poussa en 1854 Emilie de Vialar à fonder un établissement scolaire à la Goulette. L'école fut ouverte le 1^{er} février 1855 dans une petite maison qui longeait le canal. Ce fut la mère supérieure de Tunis et quelques personnes charitables qui aidèrent pécuniairement les trois sœurs chargées de la maison de la Goulette. On créa d'abord un cours élémentaire.

Nombre d'élèves, la première année d'ouverture :

1^{er} février 1855	Françaises	Italiennes	Maltaises	Israélites
Nombre d'élèves	3	8	1	4
Noms des institutrices qui se partageaient les classes	Sœur Joséphine Brignali	Sœur Apollinaire Maraval	Sœur Rosalie Bourgade	-

Source : Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907), p.573

Nombre d'élèves

Années	1856	1857	1858	1860	1867	1870
Nombre d'élèves	21	24	25	28	42	45
Année	1856	1857	1858	1860		

Nombre d'élèves	21	24	25	28
------------------------	----	----	----	----

Années	Françaises	Italiennes	Maltaises	Israélites
1870	5	26	5	6
1881	10	80	14	15

Sources : Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907), p. 574.

A cette date, on créa trois cours : élémentaire, moyen et supérieur, dans cette école à la Goulette. En 1862, sœur Apollinaire Maraval en prit la direction et une quatrième sœur, Barnabine Abadie, arriva à la Goulette pour s'occuper d'une classe. Les sœurs furent alors au nombre de 5 et en 1875 on créa un cours enfantin, avec une classe payante et une classe gratuite. Cette prospérité contraignit Mgr Sutter à acheter la maison qui est encore actuellement occupée par les sœurs de Saint-Joseph. L'effort d'extension scolaire des sœurs de Saint-Joseph ne se limita pas à ces établissements ; dès 1843, sur l'instigation du comte Raffo, ministre du Bey, une école pour filles indigènes fut ouverte à la Marsa où trois sœurs s'étaient installées. D'autre part, après l'occupation française, elles ouvrirent en 1882 une école à Mahdia et une à Monastir et, en 1883, une école à Bizerte.⁹

▪ ***L'école polytechnique du Bardo***

⁹En 1881, à la veille de l'occupation française, on comptait 139 élèves parmi lesquelles : 10 Françaises, 80 Italiennes, 14 Maltaises et 15 Israélites. L'état pécuniaire des sœurs s'était d'ailleurs amélioré non seulement parce qu'il y avait deux classes payantes mais aussi parce que la maison de la Goulette recevait un subside annuel de la Propagation de la Foi et des Ecoles d'Orient.

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

Le berceau de cet enseignement moderne fut l'école polytechnique du Bardo (*Mekteb al mouhandissine*) ou l'école des ingénieurs. Ce collège supérieur, le premier en son genre, devait tout d'abord assurer la formation des officiers pour la nouvelle armée régulière et accessoirement des cadres pour l'administration civile dont les hauts fonctionnaires portaient d'ailleurs des grades militaires. Cette école fut créée par Hassine Bey entre 1831 et 1834. Il en confia la direction à un officier italien, Calligaris¹⁰, secondé par trois autres : un Français, un Italien et un Anglais. L'enseignement des langues italienne et française était assuré par l'Italien M.Troani.¹¹ Mais cette école ne survécut pas longtemps au départ de son directeur Calligaris en 1850. Elle mourut faute de moyens d'autant que la campagne de Crimée en 1854 avait englouti les quelques réserves d'argent qui restaient dans les caisses du Bey.

Les élèves de cet établissement étaient recrutés au sein des grandes familles tunisiennes jusque dans l'entourage du Bey, mais aussi chez les jeunes Mamlouks qui n'étaient plus élevés dans le palais beylical. Leur nombre devait atteindre à la fin du cycle scolaire, dont la durée est fixée à six ans, cent vingt élèves, à raison de vingt par classe. Les trois ou quatre premiers de chaque promotion seraient envoyés en « *France où ils complèteraient leur instruction militaire ou autre, selon les aptitudes particulières de chacun d'eux* »¹² Ainsi, en, 1862, Mohamed Sadok Bey demanda au gouvernement impérial par l'entregent de Léon Roches, consul de France en Tunisie, l'admission dans l'école de Saint-Cyr des six meilleurs élèves de la promotion. Mais les autorités françaises ne lui

¹⁰ Luigi Calligaris né en 1808, italien qui à Constantinople, dès 1829, étudie les langues orientales est chargé de travaux de fortifications, il prend part à la campagne de Syrie, il réalise des traductions en arabe. En 1833, il fait escale à Tunis (épidémie de peste), en 1834 ; il est instructeur des troupes tunisiennes. Bien reçu à la cour du Bardo, il préconise des réformes sur le modèle ottoman. Il fut le directeur de l'école polytechnique jusqu'en 1853 et était un excellent arabisant.

¹¹ - MARTY (Paul) , *Histoire de la mission française en Tunisie*, RT, n° 21, 1^{er} Trimestre, 1935, p.317.

¹² MARTY(P), *Histoire...*,p.317

accordèrent que deux places attribuées à Mohamed Mourali et Ali Qadri¹³ qui passèrent deux ans à Paris. Les notes qu'ils obtinrent *« furent excellentes en tous points »*, dit plus tard Marty¹⁴ Mais quelle est la place de Khaireddine dans toute cette œuvre de modernisation de l'Etat par l'enseignement ?

L'ardeur imitative du Bey¹⁵ ne se limita pas en matière de fondation scolaire à cette expérience, ce fut lui aussi, qui créa cette l'Ecole Polytechnique du Bardo destinée à la formation des cadres de l'armée tunisienne. Cette école, elle aussi, était une révolution dans le cadre de l'aristocratie militaire tunisienne, aussi fut-elle éphémère. Le directeur était doublé d'un commandant français qui fut le chef d'escadron de Taverne. Les études étaient calquées sur le programme d'enseignement des écoles militaires françaises. Les cours de mathématiques étaient très nombreux, ils duraient un an et demi à raison de 7 heures par semaine et 8 heures d'études pour les exercices ; de l'arithmétique pendant les 18 premiers mois, puis de l'algèbre, ou pour mieux dire de l'arithmétique appliquée à l'algèbre. A côté des mathématiques, la deuxième discipline, très développée, était la géographie, le cours durait deux ans à raison de 4 heures de classe et de 2 heures d'études par semaine. On étudiait

¹³ Idem

¹⁴ Idem

¹⁵ Arrivé au pouvoir en 1855, Mohamed Bey, qui n'était pas un passionné des choses militaires, entreprit de réduire les dépenses de l'Etat, ce qui ne manqua pas d'affecter toute l'œuvre de son prédécesseur. Seule l'école polytechnique ne souffrait pas trop de ce changement de cap dans la politique de l'Etat. Mais ce changement fut de courte durée puisque le frère de Mohamed Sadok Bey, qui lui succéda en 1859, avait de son devoir de chef militaire une tout autre conception. Il reprit à son compte dès son avènement les idées d'Ahmed Bey et continua son œuvre. La direction de l'école fut confiée du temps du Bey Mohamed à de Taverne, un officier français qui allait lui imprimer une nouvelle orientation. Il lui fixe comme « *base première et fondamentale : la langue française*¹⁵ ». De Taverne était avant tout soucieux d'asseoir l'influence française en Tunisie et était convaincu que la connaissance de la langue française par les élèves devait permettre, entre autres, « *d'ouvrir tous les livres (français) aux jeunes gens une fois sortis de l'école* ». ¹⁵

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

également le turc, le français et l'italien.¹⁶ Le point intéressant qui rappelle d'ailleurs les directives données pour l'enseignement au collège Sadiki est le fait que le professeur n'avait aucune initiative ; il devait se contenter de suivre à la lettre une nomenclature de différentes matières où le détail était poussé jusqu'au texte que l'on devait lire. Les élèves étaient interrogés suivant un questionnaire établi à l'avance. On avait seulement oublié en instituant cette école militaire que la plupart des candidats étaient des illettrés. Cette école disparut dès 1877, aucun élève n'en sortit, et l'armée tunisienne n'en retira aucun profit.

▪ *Le collège Saint-Louis de Carthage*

Le collège fut ouvert en octobre 1880 à la veille de l'intervention française en Tunisie sur la colline de Byrsa. Il fut placé sous la direction des pères Missionnaires de Notre Dame d'Afrique d'Alger. Ceux-ci étaient arrivés en Tunisie en juin 1875, en qualité de chapelains et gardiens de la chapelle Saint- Louis de Carthage. Ils avaient manifesté rapidement le désir de s'occuper des enfants. Dès 1876, ces pères établirent un orphelinat pour les jeunes Soudanais rachetés de l'esclavage à Laghouat et Metlili. Dans cet établissement, on n'enseignait que le français, mais la méthode d'éducation était particulièrement précisée. Dans le règlement qui avait été édicté par le cardinal Lavigerie en juillet 1877, il était défendu de faire lire des mots en français à ces élèves, mots dont ils auraient pu ne pas comprendre le sens ; on devait au contraire les leur expliquer de vive voix en leur montrant les objets qu'ils désignaient et leur apprendre à les nommer. Cet orphelinat, après le départ de ces pensionnaires, fut transformé en collège français et devint le collège Saint-Louis.

Le consul français, M. Roustan, poussait beaucoup à cette création et il entreprit de lui-même l'agrandissement de la bâtisse qui existait déjà. De plus, il établit avec le cardinal Lavigerie le programme d'études,

¹⁶ -*Revue africaine*, 1955, p 186.

inspiré des programmes des collèges et lycées français. Au mois de septembre 1880, les jeunes noirs furent transférés à la Marsa, puis en juillet 1881, à Malte où cette maison subsiste toujours. Le nouveau collège fut ouvert à tout le monde sans distinction de nationalité ou de religion. Dès la première année, le recrutement fut très cosmopolite : à côté du fils de M. Reade, consul d'Angleterre, on trouvait des musulmans comme le fils du général Baccouche, ministre du Bey, deux petits-fils de Taïeb Bey, frère du Bey régnant, et aussi deux Anglais protestants, plusieurs Israélites et quelques Français. L'intervention française en Tunisie motiva le départ de quelques indigènes.

Dès l'ouverture de l'établissement, on compta 40 élèves qui étaient tous internes.

A la fin de la première année scolaire, leur nombre était passé à 65. Il est à souligner que l'on vit même de nombreux Italiens, bien qu'en l'année 1880 ceux-ci fussent particulièrement hostiles à toute initiative française. Les professeurs de ce collège étaient des prêtres séculiers pour la plupart, mais il y avait aussi des laïcs français, arabes et italiens. Un grand esprit de tolérance régnait dans cette création de Mgr Lavigerie, qui avait tenu à ce que les Musulmans puissent pratiquer leur religion à l'intérieur même de l'établissement. Aussi le fanatisme et la défiance qui, à la veille de l'occupation française, constituaient un sérieux obstacle à toute entreprise de ce genre, furent efficacement combattus par cette méthode de conciliation. Le Consul de France tint lui-même à souligner cette largeur de vue dans la correspondance¹⁷ qu'il avait avec

¹⁷Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907) p 579. La Conférence consultative tunisienne est un organe consultatif mis en place durant le protectorat français de Tunisie. Il s'agit d'une institution hybride, embryon de parlement auquel est donnée une voix consultative dans l'examen du budget de la Tunisie. Elle est présidée par le résident général de France ou son représentant. Le domaine de ses délibérations est initialement strictement délimité : à l'interdiction d'aborder toute question d'ordre politique ou constitutionnel s'ajoutent la restriction concernant l'organisation financière, les règles de la comptabilité publique et les ressources et emplois du trésor public. Enfin s'imposent de plein droit à la Conférence les dépenses dites « obligatoires » concernant la liste civile du Bey et les dotations et services de la famille

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

Paris et voulut s'y associer encore plus que par de simples encouragements. Il obtint que le gouvernement de la République dotât ce collège de nombreuses bourses pour les élèves pauvres, prévoyant que cette jeunesse constituerait par la suite les cadres des entreprises concédées à notre pays par les beys.

En avril 1882, commencèrent les travaux, près de l'avenue nommée à cette époque avenue de la Marine, du nouveau collège Saint- Louis. Ce fut le 9 octobre 1882 que le collège Saint-Louis émigra à Tunis après un court séjour sur la colline de Carthage. Il prit le nom de collège St-Charles, du nom de son fondateur Lavigerie. Ce collège ne présente d'ailleurs en lui-même aucun intérêt historique si ce n'est le fait qu'il constitue l'ancêtre du lycée Carnot de Tunis. L'enseignement secondaire qui y était donné était copié sur l'enseignement pratiqué en France, la langue de base étant la langue française. Il ne s'adressait qu'à une minorité, bien entendu, et c'est pour cela que sa portée, tant sur le plan tunisien que sur le plan éducatif, fut restreinte.

▪ *L'école de l'Alliance israélite à Tunis*

L'Alliance israélite, dont la maison mère était à Paris, fonda dès 1878, une école à Tunis. Il y avait au début sept professeurs qui vinrent directement de l'Ecole Normale de l'Alliance de Paris. Ils étaient aidés par six moniteurs recrutés par la suite parmi les anciens élèves de l'école. En outre, on comptait six professeurs chargés de l'enseignement de la langue hébraïque et un professeur de langue arabe. Les enfants furent très nombreux dès le début, puisque l'on en compta jusqu'à 1.000 au cours de la troisième année, ils étaient divisés en 19 sections, les études étaient complètement gratuites et à midi on leur servait une soupe. Cette école était réservée aux garçons. Dès 1877, on ouvrit dans la même maison, mais à un autre étage, une école pour les filles. Enfin,

husseinite d'une part, les services de la dette tunisienne et les dépenses de gestion des services français d'autre part (art. 8 du décret du 2 février 1907).

tous les soirs, il y avait un cours pour les enfants placés en apprentissage chez divers patrons choisis par le directeur. Ces enfants étaient ceux qui se destinaient à une activité manuelle et leur apprentissage était placé sous le patronage de l'Alliance. Les frais étaient en partie couverts par l'alliance israélite de Paris.

La méthode d'enseignement y était particulière, les jeunes enfants apprenaient seulement l'hébreu. Ils étaient réunis par centaines dans une grande salle qui avait une allure très pittoresque : d'un côté les rabbins leur expliquaient la Bible, ailleurs un barbier coupait les cheveux, plus loin une femme débarbouillait les plus jeunes. Dès la troisième classe, les élèves commençaient à apprendre le français, à 10 ans, ils apprenaient la géographie et l'arithmétique. Ce collège était uniquement réservé aux Israélites. L'école de filles eut beaucoup moins de succès que l'école de garçons.

En 1880, une troisième école fut ouverte dans un autre quartier de Tunis. Cette nouvelle école était, elle aussi, un pas important fait dans le domaine de l'enseignement chez les Israélites de Tunisie. Il n'existait en effet, auparavant, dans la Régence que des écoles talmudiques, fréquentées par les enfants indigents pour la plupart. Quant aux autres enfants, ils étaient, soit éduqués chez eux, soit chez des personnes qui en réunissaient une dizaine et faisaient leur éducation. Beaucoup de Juifs d'ailleurs fréquentaient les écoles congréganistes catholiques ou les écoles de la mission protestante anglaise.

Ceux qui se destinaient à la profession rabbinique ou qui voulaient faire des études proprement théologiques, trouvaient à Tunis et dans les villes de la Régence, des « séminaires midrashim » où l'on enseignait plus spécifiquement la religion hébraïque. Les premiers professeurs de l'école des garçons de l'Alliance Israélite en 1880 furent les suivants ¹⁸

¹⁸ ARNOULET (François), *La pénétration intellectuelle en Tunisie avant le protectorat*, in *Revue africaine*, volume 98, société historique algérienne, faculté des Lettres, Alger 1954, pp140-181

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

Professeurs de l'école des garçons de l'Alliance Israélite en 1880

Nom -Prénom	Matière enseignée	Titre	Date d'arrivée
Cazes David	-	Directeur	1878
Senouf Moïse	Hébreu	Professeur	1878
Bellaishe Salomon	Hébreu	Professeur	Juillet 1878
Gattigne Nessim	Hébreu	Professeur	Juillet 1878
Cohen Hugo	Hébreu	Professeur	1878
Sitruk Mardoché	Hébreu	Professeur	1878
Ktorza Joseph	Hébreu	Instituteur	1878
Cohen Moïse	Hébreu	Instituteur	1880
Meimoun Moïse	Hébreu	Professeur	1880

Les efforts scolaires des autres nations européennes (Italie, Malte, Angleterre) :

A côté des établissements français, israélites et tunisiens, il faut citer les écoles italiennes et l'école anglo- maltaise, d'inspiration protestante.

Les écoles italiennes ont d'ailleurs la même origine que les écoles françaises, puisque le premier établissement digne de ce nom fut celui ouvert par cet émigré Livournais du nom de Pompéo Sulema. Pompéo Sulema avait d'ailleurs fermé sa classe par la suite pour devenir collaborateur de l'abbé Bourgade. Mais il existait d'autres écoles privées italiennes, dirigées le plus souvent soit par des Génois, soit par des Livournais. Ces écoles regroupaient de 10 à 20 élèves et l'on y pratiquait un enseignement uniquement primaire dont le programme était au gré du

professeur. C'est en 1855 que furent créées deux écoles italiennes importantes sur l'invitation du Consul et de la Colonie. Elles furent construites près du bâtiment du consulat. Une de ces écoles était réservée aux garçons et l'autre aux filles. Seuls les Italiens y étaient admis, l'école était gratuite et le gouvernement de la péninsule en assurait l'existence par des aides. L'intérêt de ces écoles vis-à-vis de la Régence est donc très restreint, vu qu'elles vivaient en vase clos et que le musulman ne pouvait point y pénétrer. Le consul italien créa sur le même principe, en 1880, une école de garçons et de filles à la Goulette et une autre à Sousse.

Quant à l'école anglo- maltaise de la rue des Potiers, elle fut fondée vers 1856. La date n'est en effet qu'approximative, car elle débuta comme un centre protestant où avait lieu l'école du dimanche ; peu à peu elle étendit son champ d'activité et devint un centre d'enseignement. On y acceptait tout le monde, mais plus particulièrement les musulmans sur lesquels on exerçait une certaine pression pour les amener à la religion anglicane. L'enseignement était donné en maltais et restait uniquement primaire. Peu de documents sont parvenus jusqu'à maintenant sur cette école, qui semble avoir compté toujours très peu d'élèves. Il faudrait encore citer l'institut Enriquer qui exista de 1851 à 1862. Cet établissement était situé dans la rue des Teinturiers et admettait des enfants italiens aisés. En effet, cette école était payante et ressemblait plutôt à un cours particulier qu'à une école proprement dite.

Citons enfin l'arrivée à Tunis en 1862 des Sœurs de Sion qui, quelques années plus tard, ouvrent une école destinée aux jeunes filles. Elle ferme ses portes en 1890 faute d'élèves.

3- L'esprit réformateur pour l'enseignement en Tunisie.

La réforme de l'enseignement n'avait pas épargné la Zitouna et son enseignement religieux, jugé archaïque. Cette institution, vieille de près de onze siècles, restait jusqu'en 1830, date de l'introduction du premier

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

enseignement moderne, le principal foyer du savoir archaïque dominant. Ses professeurs étaient prisonniers du carcan d'une doctrine immuable qui paralysait l'esprit et condamnait toute liberté d'opinion et frappait d'ostracisme tous ceux qui déviaient de ses lignes et les condamnait au silence ou à l'exil. Khaireddine réorganisa l'enseignement de la Zitouna par deux décrets, celui du 26 décembre 1875 et celui du 22 janvier 1876. On améliora le niveau des études par la sélection des enseignants et par la lutte contre l'absentéisme, sans pour autant oser toucher au contenu des programmes tant on appréhendait la réaction des conservateurs encore très influents et prompts à crier à la trahison et à l'hérésie. En témoignent les lettres envoyées par Larbi Zarrouq,¹⁹ directeur du collège Sadiki faisant état²⁰ de réticences parmi certaines populations qui répugnaient à inscrire leurs enfants au nouveau collège.

Cette organisation, jaillie de l'esprit d'un homme éclairé, fut une véritable révolution qui rompait nettement avec les méthodes anciennes. Mohamed Bayram V en dira plus tard que ses bienfaits s'étendaient à tous les musulmans à tel point que certains avaient juré « *qu'ils profitaient de ces livres beaucoup plus que lorsqu'ils étaient en leur possession* ». Ainsi, pour la première fois depuis des siècles, l'école quittait la mosquée et une différenciation s'établissait entre les structures de la vie confessionnelle et celles de l'enseignement. Certes l'enseignement archaïque, sclérosé et tourné vers le passé, n'avait pas disparu et jouissait encore du respect et de la considération. Mais il n'en reste pas moins certain qu'en 1881, date de l'occupation française, l'enseignement moderne avait acquis ses lettres de noblesse et s'était solidement implanté depuis que les premiers instructeurs avaient pris en main sa destinée, en 1830.

Derrière cette œuvre dont dépendait réellement le salut du pays, mais qui n'a pas été conduite à son terme, malheureusement, se trouvait un groupe restreint d'hommes convaincus de la nécessité de se moderniser.

¹⁹ - Archives Nationales de la Tunisie, Carton 64, dossier 751.

²⁰ - Bayram V: *Safwat al Itibar*...op.cit, T2, p 67.

Puiser dans le réservoir des expériences de l'humanité, pour surmonter ses tares n'est en rien avilissant d'autant plus qu'il s'agit de la cause la plus noble. Il s'agit d'élever le niveau d'instruction du peuple et de lui donner les armes intellectuelles, les vraies armes, pour sauvegarder son indépendance en un moment où les rivalités s'exacerbaient autour de lui.

Faut-il encore rappeler que le collège Sadiki a été la matrice de laquelle est sortie l'élite intellectuelle et politique qui devait conduire, après 1881, le mouvement national et libérer le pays de la domination politique française ? Il a eu donc un rôle essentiel.

4- La situation scolaire en Tunisie après 1881 : Deux langues inégales et séparées

En 1880 la situation de l'enseignement en Tunisie était la suivante : pour l'établissement public : le collège Sadiki, 23 établissements privés, soit 20 écoles congréganistes se répartissaient ainsi : 10 pour les garçons et 10 pour les filles. Pour les garçons, les Frères des écoles Chrétiennes avaient 3 écoles à Tunis : les Frères de la Société de Marie, une seule école également située à Tunis ; la Société anglo-maltese enfin avait un établissement rue des Potiers. Les cinq autres écoles de garçons restantes étaient réparties dans la Régence auprès des sœurs de Saint- Joseph de l'Apparition à savoir, à Monastir, Mahdia, Sousse, Sfax, Djerba. Pour les filles, en dehors du pensionnat de Notre Dame de Sion à Tunis, les neuf autres écoles appartenaient aux sœurs de Saint- Joseph, à savoir : 2 à Tunis, 1 à la Goulette, Bizerte, Sousse, Sfax, Mahdia, Monastir et Djerba. Les deux écoles italiennes ne sont pas comptées dans cette liste.

L'enseignement ancestral indigène donné aux enfants musulmans dans les *Kouttabs* par des instituteurs appelés *Moueddebs* représentait environ 1.250 écoles privées. Seule l'instruction religieuse était donnée dans ces écoles, c'est-à-dire que l'on n'y étudiait que le Coran, en y ajoutant quelques notions de grammaire arabe et de calcul. En dehors de ces « *Kouttabs* » il existait, pour les enfants de familles aisées, des

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

Zaouias où l'enseignement était un peu plus poussé et, enfin, la Grande Mosquée.

Les élèves, au point de vue nationalité, se répartissaient ainsi dans les divers établissements de Tunis en 1881 :

1881	Français	Italiens	Maltais	Musulmans	Israélites	Autres ressortissant
Garçons	227	121	37	7	1.206	22
Filles	387	212	137	3	904	-

Le 1^{er} juillet 1896

Nombre d'écoles	Nombres	Nature
Ecoles primaires de garçons	58	51 laïques et 7 congréganistes
Ecoles primaires de filles	23	13 laïques et 10 congréganistes
Ecoles primaires mixtes laïques	10	
Type d'école	Nombre	
Ecole secondaires laïques de garçons	3	
Ecole secondaire laïques de filles	1	

Etablissement scolaire	Nombre
Ecoles privée de garçons	3
Ecole privée de filles	7
Ecole privée mixte	2

Ces chiffres ne s'entendent que pour les écoles congréganistes.

Type d'école	Nombre d'élèves garçons	Nombre d'élèves Filles
Ecoles libres	10.582	10.478
Ecoles publiques	7.625	3.256

Sources : Procès verbaux de la Conférence Consultative (1907) p 576

On remarque qu'à partir de 1881, l'essor de l'enseignement en Tunisie avait été très rapide. Le 25 novembre 1883, il est créé une direction de l'Enseignement en Tunisie et le premier titulaire du poste fut M. Machuel. L'ensemble des écoles congréganistes et des écoles publiques furent alors toutes placées sous cette unique direction. En occupant ce poste, le nouveau directeur dans un rapport qu'il envoyait à Paris écrivait ²¹: « *Il y a ici toute une vie intellectuelle qu'il est de votre intérêt de bien connaître pour arriver à la diriger. Il faut éviter avec soin de retomber dans les erreurs commises en Algérie au début de l'occupation. Il ne faut pas par inexpérience des choses musulmanes, en arriver inconsciemment à éteindre presque complètement les études arabes sans aucun profit pour l'influence française, ni pour la diffusion de notre langue. Ici tout nous conseille de ne pas toucher à l'édifice universitaire qu'ils ont élevé avec tant de soin, de les aider même à accroître l'importance et surtout à en améliorer les études* ». Ainsi Machuel décidait de continuer l'œuvre commencée, il fallait aider le

²¹ ARNOULET (F), *La pénétration intellectuelle en Tunisie avant le protectorat*, p.179

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

Tunisien à évoluer, non en supprimant les écoles coraniques, mais en doublant celles-ci d'un enseignement plus moderne, nécessaire pour former les cadres de la nouvelle administration.

Cette pénétration intellectuelle préfigurait ce qu'allait être quelques années plus tard le principe du protectorat. En effet, le protectorat peut être considéré comme une dyarchie où le pouvoir est partagé entre le gouvernement local et les techniciens que la nation protectrice met à ses côtés. L'école européenne elle aussi vient se ranger aux côtés du système éducatif qui depuis longtemps s'était figé dans la tradition ; loin de le détruire, il lui insufflait des règles nouvelles, un esprit plus positif qui lui permettait ainsi de rendre praticables les réformes que la Régence voulait mettre en place. L'esprit réformateur des beys du milieu du XIX siècle ne pouvait se matérialiser sans l'aide de la bourgeoisie tunisienne et, pour que cette bourgeoisie fût à même d'apporter un concours efficace, il fallait qu'elle prenne contact avec l'Européen.

L'école et la diffusion des activités physiques et sportives :

En mai 1883, soit deux ans après l'occupation française de la Tunisie, est créée la direction générale de l'enseignement public. Cette création assure à l'Etat le contrôle de l'enseignement en Tunisie et participe à sa laïcisation. En tant que matière obligatoire des lycées (loi française du 27 janvier 1880), la gymnastique est instituée dans les lycées et collèges de Tunisie. Un cadre juridique régissant l'Education Physique prend forme au fil des années, s'inspirant largement de la législation française. Le modèle gymnique, issu des traditions militaires et hygiéniques prédomine dans le milieu scolaire. Il faut attendre 1924 pour voir organiser les premiers championnats scolaires de football et de lawn-tennis. Dès lors, le modèle anglo-saxon gagne du terrain sur le modèle gymnique. L'école a servi de support au développement des activités physiques et sportives en Tunisie, mais l'effet de celles-ci n'a pas été ressenti dans une large proportion par la jeunesse tunisienne masculine.

Et dans ce processus de pénétration des activités physiques et sportives, le fait déterminant pour la société tunisienne, c'est moins la généralisation d'un « habitus corporel » à l'ensemble de la population, que la prise de conscience, au niveau de l'intelligentsia, du rôle que peut jouer le sport dans les luttes de libération et de reconstruction nationale.

5- Les Prépondérants²² et l'apprentissage du français

Les Prépondérants ont, les premiers, compris le danger de l'apprentissage de la langue française par les Tunisiens. Pour eux, « l'agitation » signalée dans le monde musulman, était « en grande partie, le résultat de l'instruction ». C'est pour cela qu'ils lancèrent dès 1889 une farouche campagne visant à limiter voire à supprimer l'enseignement du français aux indigènes. Ils considéraient que l'apprentissage de la langue et de la culture françaises qui ouvraient l'accès à la lecture d'ouvrages et de journaux, faisaient « *brusquement surgir dans leurs âmes [celles des Tunisiens] des idées de liberté et d'égalité auxquelles ils ne sont prédisposés ni par l'éducation de la famille, ni par les traditions du milieu ambiant et qui, éclatant tout à coup dans leurs cerveaux mal préparés à les recevoir, se traduisent par un redoublement d'orgueil et des aspirations à un idéal vague dont leurs pères n'avaient jamais éprouvé le besoin.* » Cette cabale lancée par les

²²-Groupe de pression né de la colonisation française. Ce terme signifie tous les privilèges dont peuvent bénéficier les colons français, les Prépondérants étant ceux qui sont les plus attachés à conserver leurs privilèges. Le fondateur de ce groupe d'intérêt, Victor de Carnières directeur du journal *La Tunisie Française*,²² (appelé "*le seigneur de Soliman*"), est un grand propriétaire au Cap Bon où l'on produit du vignoble, où l'on entretient des pépinières d'arbres fruitiers et où l'on vend des arbres forestiers et des arbres et plantes en pot. Il en est de même de ses collaborateurs : Léon Moncelon est propriétaire à Bizerte, Jean-Baptiste Aquaviva est membre de la Chambre d'Agriculture de la circonscription du Kef, G. Aubé est président du syndicat des viticulteurs. D'autres membres du groupement qui participent à la vie du journal, quoique anonymes parce qu'ils signent leurs articles par un X, un double X ou un triple X, paraissent aussi être bien expérimentés en matière d'agriculture.

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

Prépondérants eut rapidement des effets.²³ L'administration coloniale qui était, au début des années 1880 animée par la volonté de diffusion de la langue française dans une logique assimilationniste, changea progressivement de politique. Ainsi, comme l'affirma Charles André Julien : « *Alors que la France s'attachait à répandre sa langue de par le monde, elle s'employait à en limiter l'usage en Tunisie* ». En somme, à travers leur journal, les Prépondérants se présentent à l'opinion coloniale et métropolitaine comme le rempart de la civilisation face à la barbarie, les garants de l'Etat de droit et les champions de la défense des intérêts coloniaux français en Tunisie. Cette image qu'ils se donnent d'eux-mêmes a son corollaire dans les représentations qu'ils portent sur l'autre.

6- Les Jeunes Tunisiens²⁴ et l'enseignement du français dans la Régence:

Le français n'est pas apparu en Tunisie avec le protectorat. Il constituait, dans la Régence, une langue d'enseignement bien avant la colonisation. En 1883, au moment de la création de la direction de l'enseignement public, il y avait, en plus du Collège Sadiki, une vingtaine d'écoles congréganistes et trois établissements israélites qui dispensaient un enseignement en langue française. L'enseignement du français aux indigènes a constitué une question centrale dans les débats relatifs à l'instruction de la population autochtone en Tunisie. En effet, l'accès à la langue française signifiait, non seulement, l'accès à la culture française mais également l'accès aux sciences modernes en plein essor en Europe. La question de la langue était donc éminemment politique puisqu'elle impliquait de permettre aux Tunisiens, ou du moins

²³ -ESSID (Myriem), *Les Jeunes Tunisiens, pionniers du mouvement national ?* Mémoire de Master2 : Langues, Cultures et Patrimoines, sous la Direction du Professeur Mansour SAYAH, Toulouse, Université Jean Jaurès, p.60

²⁴ -Mouvement réformiste (1907-1912) crée par Ali Bach Hamba et formé d'intellectuels tunisiens. . Ce mouvement se veut le porte-parole des Tunisiens face au pouvoir colonial .

à certains d'entre eux, de leur permettre de dialoguer avec la France mais aussi d'acquérir les savoirs nécessaires pour développer et diriger leur propre pays. La place de la langue française dans l'instruction des Tunisiens musulmans constitua, donc, indirectement, un enjeu important dans la lutte nationaliste, et les Jeunes Tunisiens semblaient en être tout à fait conscients²⁵. Cependant, cet engouement pour l'apprentissage du français n'était pas partagé par les plus traditionnalistes des Jeunes Tunisiens et encore moins par les Zeitouniens conservateurs. On considère que la question de la place de la langue française dans l'enseignement a toujours constitué un enjeu majeur dans les rapports entre le fondamentalisme et le modernisme en Tunisie. Et nous remarquons en effet que l'enseignement du français, et en français, a essentiellement été défendu par les Sadikiens. Tandis que l'arabisation fut prônée par les Zeitouniens et ceux du mouvement qui étaient influencés par les idées panislamistes.

On comprend donc que l'école ait joué un si grand rôle dans cette transformation. Si les résultats n'ont pas été ceux que l'on aurait pu escompter logiquement, il faut en rechercher la cause dans le manque de préparation des esprits. Le milieu dans lequel vivait l'enfant était encore trop loin de ce qu'on lui enseignait et, lorsqu'il devenait adolescent, il ne pouvait mettre en pratique dans la vie journalière ce qu'il avait appris.

A notre sens, toutes les applications que l'on fit dans la Régence du principe de la politique du Royaume arabe, (c'est-à-dire cette tendance qui veut que l'autochtone se dirige par lui-même en utilisant les schémas administratifs européens) est mise en difficulté. Or cette tendance exigeait un sens communautaire et un sens national que l'islamique ne pouvait avoir. La société, les mœurs ne cadraient pas avec les aspirations théoriques. L'école musulmane était trop primitive, l'école européenne trop mal adaptée. Malgré ces restrictions, on ne peut nier l'intérêt de ces

²⁵ -ESSID (Myriem), *Les Jeunes Tunisiens pionniers du mouvement national ?* Mémoire de master 2 : Langues, Cultures et patrimoines du Maghreb, sous la direction du Professeur Mansour Sayah, Toulouse, Université Jean Jaurès, 2015, pp.63-64

L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS

modestes essais de l'abbé Bourgade, des Frères des Ecoles Chrésiennes et des Sœurs de Saint-Joseph qui ouvrirent leurs portes dès le début, non seulement à des Français et à des Italiens, mais aussi à des jeunes Tunisiens, créant ainsi les premiers contacts, bousculant les préjugés. On peut même ajouter que cet humble départ fit plus d'impression sur les Musulmans que ce qu'on leur enseignait en fait. Ils y admiraient surtout le dévouement désintéressé et l'obstination patiente, alors qu'aucune aide officielle ne venait couronner les efforts. La méthode d'éducation fut dès le début empreinte d'un esprit très libéral, tel que l'avaient souhaité les maîtres de l'enseignement français au XIXème siècle. On y apprenait les rudiments des sciences, sans négliger les langues parlées dans le pays ; l'éducation était la même pour le riche comme pour le pauvre, pour le Tunisien comme pour l'Italien, le Maltais ou le Français²⁶.

Conclusion

En dehors de ces considérations purement tunisiennes, le mouvement scolaire que l'on constate en Tunisie au milieu du XIXème siècle reflétait également la lutte d'influence qui s'exerçait dans la Régence entre l'Italie et la France. Cependant les consuls ne sont point intervenus dans le domaine intellectuel et la lutte fut menée par les religieux et les particuliers. Elle fut d'ailleurs beaucoup plus vive du côté italien, les Français se contentant de maintenir leurs positions malgré une aide matérielle et financière pratiquement nulle de la part de leur gouvernement. Et cependant, malgré les subventions nombreuses accordées par le parlement italien, il faut bien admettre que très rapidement l'œuvre scolaire française dépassa de loin sa rivale. Cette constatation n'échappa pas aux Tunisiens.

²⁶ - On a constaté une hiérarchie entre savoir et savoir-faire, théorie et pratique, concept et application et bien entendu entre enseignement général, enseignement religieux et enseignement professionnel.

Tout à fait différent est l'aspect que présente le collège Sadiki qui, bien que constituant un progrès immense par rapport aux autres écoles musulmanes, reste étriqué dans son programme comme dans ses méthodes. L'élève doit avant tout y apprendre sa religion, les autres disciplines y sont enseignées mais ne sont que très secondaires. Cet enseignement figé explique le peu de résultats qu'obtint l'établissement, promis pourtant à une haute tâche, puisqu'il devait fournir les cadres de la nouvelle administration et permettre ainsi la modernisation de la Tunisie sans l'aide des étrangers. En fait il n'y eut jamais un seul élève capable de pouvoir recueillir les fruits de cette éducation et il faudra attendre l'occupation française pour permettre à ce collège de mieux fonctionner.

Deux sociétés « s'affrontaient » en dehors de l'enceinte politique et la plus évoluée sentait qu'elle était là avant tout pour aider et non pour assimiler.

Aussi cette pénétration intellectuelle à laquelle le Tunisien aspirait, sans cependant l'entrevoir clairement, (trop étouffé qu'il était par les traditions dans lesquelles il était englué), s'est faite grâce aux Européens. Ce sont eux qui ont donné corps à l'esprit réformateur des beys, ce sont eux également qui ont invité le Tunisien à participer à cette évolution, participation acceptée avec gratitude, mais qui ne donna point toujours de grands résultats.

Cette mise au point concernant quelques aspects de l'enseignement du français en Tunisie a mis l'accent sur deux points : d'abord, les conditions historiques qui ont favorisé la fondation des établissements d'enseignement, ensuite, le statut qu'avait la langue française dans l'enseignement prodigué. Le deuxième point peut être perçu comme le corollaire du premier.

Certains historiens pensent que les efforts qui ont abouti à l'établissement des institutions d'enseignement du français avaient pour but inavoué la création des conditions favorables à l'installation du Protectorat. Cependant, il est curieux de constater que tout ce

**L'ITINERAIRE DU SAVOIR DANS LA REGENCE DE TUNIS
AU XIXEME SIECLE : DE L'ECOLE CORANIQUE
AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS**

mouvement qui débuta dès 1830 s'est accompli sans l'intervention des Consuls des différentes nations représentées à Tunis et que ce furent plutôt leurs ressortissants qui favorisèrent le développement des écoles.

Ainsi, ce seraient les administrés, qui, ayant des enfants qu'ils désiraient faire instruire, auraient songé à créer les établissements scolaires. Il est vrai que le gouvernement français n'a administré directement aucun établissement, avant 1883. Il a quand même subventionné ou protégé quelques écoles françaises. En revanche, le gouvernement italien a administré officiellement les écoles italiennes.

En tout état de cause, que ce mouvement ait été inspiré par les gouvernements ou qu'il ne l'ait pas été, l'enseignement faisait bien l'objet de la lutte d'influence qui s'exerçait dans la Régence entre l'Italie et la France au milieu du XIX^e siècle.

Pourtant, les Italiens et avec eux les Maltais étaient les principaux bénéficiaires des écoles françaises. Ainsi, du fait que l'enseignement de cette langue n'était pas destiné aux petits Français, qui constituaient avant le Protectorat un pourcentage négligeable, comparé à celui des Italiens ou des Maltais, les programmes comme les méthodes avaient dû être adaptés à leurs destinataires. Mais nous n'avons aucun document pour trancher avec certitude sur le statut qu'avait la langue française à l'époque que couvre notre article. La seule certitude qu'on puisse avoir est qu'elle a été considérée comme la langue de la modernité et l'arabe la langue du patrimoine voire du passé..

Références bibliographiques :

ARNOULET (F), 1954, *La pénétration intellectuelle en Tunisie avant le protectorat*, Revue africaine, pp 140-182

BAYRAM V, 1886, *Safwat al Itibar*, ed Hartwig.

¹CHATER (K), *Dépendance et mutations précoloniales. La Tunisie de 1815 à 1857*, Tunis, PUT, 1987,

ESSID M. *Les Jeunes Tunisiens pionniers du mouvement national ?*
Mémoire de master 2 : Langues, Cultures et patrimoines du Maghreb,
Université Jean Jaurès, 2015,

MARTY Paul , *Histoire de le mission française en Tunisie*, RT, n° 21,
1^{er} Trimestre, 1935,

Procès-verbaux de la Conférence Consultative, Tunis, 1907.